

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 1
Membres votants : 12

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025

Le sept avril deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Florent CHOLAT, maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Date de convocation : 31 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absentes : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto), Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Lucie HARREAU

DEL2025_015 : Animation - Tarification des accueils périscolaires et extrascolaires

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur de nouveaux tarifs pour les activités périscolaires et extrascolaires. Cette nouvelle tarification est applicable à compter du 21 avril 2025.

Vu la commission enfance jeunesse du 11 mars 2025 ;

Après avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider les nouvelles grilles tarifaires ci-annexées ;
- De préciser que ces nouvelles grilles tarifaires sont applicables à compter du 21 avril 2025 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Lucie HARREAU
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 10 AVR. 2025
Publié le : 10 AVR. 2025